

Fraternité Saint-Pie-X : vers le grand pardon – Le Temps

Publié le 10 mars 2016 · 10 min de lecture

LE TEMPS

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.

Le pape François pourrait, cette année, reconnaître unilatéralement la Fraternité d'Ecône et offrir une prélatrice personnelle à Mgr Bernard Fellay. Un geste qui inquiète et divise.

*C'est un frémissement, une messe basse. Dans les chapelles des autorités catholiques légitimes comme schismatiques, il se murmure une bien curieuse rumeur : le pape François pourrait, cette année, reconnaître unilatéralement la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), fondée à Ecône en Valais en 1970 par l'ultra conservateur Mgr Lefebvre. Et offrir à son successeur, **Mgr Bernard Fellay**, une prélatrice personnelle. En clair, un statut identique à celui de l'Opus Dei. La Fraternité deviendrait ainsi un genre de super-diocèse mondial, dont le supérieur échapperait à l'autorité des évêques diocésains. Pas mal, pour un mouvement banni de l'Eglise catholique, sans statut canonique ni ministères légitimes, même si l'excommunication de ses évêques a été levée en 2009 par **Benoît XVI**.*

Prélatrice personnelle

Pour l'un des évêques de la Fraternité, **Mgr Alfonso de Galarreta**, argentin, l'affaire est entendue. Il affirme sur DICI, le site d'information officiel de la FSSPX cité par le journal La Croix, que la Congrégation pour la doctrine de la foi a officiellement proposé à la Fraternité l'été dernier le statut de prélatrice personnelle, accompagné d'une proposition de déclaration doctrinale. Ce ne serait pas la première fois que le Vatican tendrait la main aux schismatiques, espérant persuader la brebis égarée de reprendre le chemin de l'étable. Mais elle est têtue. De liberté religieuse, elle ne veut pas. D'œcuménisme, encore moins. Elle s'assied sur le Concile Vatican II et s'accroche à l'ancien rite.

Une inflexibilité qui s'est déjà manifestée lors d'un dialogue précédent, mené sous l'égide de la commission Ecclesia Dei, qui dépend de la sévère Congrégation pour la Doctrine de la Foi. En 2012, l'affaire a tourné court, la Fraternité n'ayant rien lâché. Pour qu'accord il y eût, il aurait fallu qu'elle reconnaisse au moins certains aspects de Vatican II. Or, elle s'y refusait. Si François devait aujourd'hui consentir, nul doute que cela poserait problème à de nombreux évêques, car les prêtres de la Prélature officieraient dans leurs diocèses. On imagine l'ambiance si, par hypothèse, les lefebvristes se mettaient à crier à l'hérétique en la cathédrale de Sion...

Liberté religieuse

Toujours est-il qu'à en croire le prélat argentin de la Fraternité, on est tout près de la rémission totale. Car la déclaration doctrinale qui leur aurait été soumise dernièrement ne réclame plus grand-chose : « Les autorités romaines nous demandent la profession de foi du concile de Trente. Ensuite, dans la précédente proposition, il y avait un paragraphe sur la liberté religieuse. Ils ont supprimé cette exigence. Tout comme celle de l'œcuménisme. Sur la messe, ils nous demandent de reconnaître la validité des nouveaux sacrements, de la nouvelle messe, selon l'édition latine originale. Ce que la Fraternité a toujours reconnu. » Et de conclure : « Voyez, ils enlèvent des conditions pour essayer d'arriver à un accord. »

L'homme pourrait avoir raison. Car François se montre plutôt bienveillant à l'égard des lefebvristes. Il vient de leur offrir son indulgence en reconnaissant aux prêtres de la Fraternité le pouvoir d'absolution en confession, au prétexte que 2016 est l'année sainte du jubilé de la Miséricorde. Selon un observateur, ce n'est qu'un petit acompte en vue du grand pardon. En effet, on conçoit mal qu'après l'octroi de la validité de la confession, le pape décide de l'expiration de ces pouvoirs sacramentels. « J'ai confiance que dans un avenir proche, on pourra trouver des solutions pour retrouver une pleine communion avec les prêtres et les supérieurs de la Fraternité », écrit d'ailleurs le Saint-Père dans la lettre explicitant son geste. Même si cette largesse est temporaire – ce pouvoir court jusqu'au 20 novembre – elle n'en est pas moins un signe d'apaisement.

L'ombre de Mgr Jorge Bergoglio

Ce n'est pas le seul. En 2015, la Fraternité a été reconnue administrativement comme catholique par l'Argentine. Un geste qu'elle doit à l'archevêque de Buenos Aires, **le cardinal Mario Aurelio Poli**, qui a succédé à un certain **Mgr Bergoglio**, monté à Rome depuis. De là à penser que François était à la manœuvre, il n'y a qu'un pas : « Le fait que le cardinal Poli ait succédé au cardinal Bergoglio sur le siège archiepiscopal de Buenos Aires peut faire légitimement penser que cette décision n'a pas été prise sans concertation avec le pape François », écrit la Fraternité, qui maîtrise mieux la litote que la communication. La preuve ? Sollicitant un entretien avec Mgr Fellay, on nous a renvoyé à un abbé porte-parole à Paris. Lequel a lui aussi refusé de s'exprimer. La Fraternité partage au moins une chose avec le Saint-Siège : le goût du secret.

A la commission Ecclesia Dei, même préférence pour le silence. Mais une interview du secrétaire de cette commission, **Mgr Guido Pozzo**, parue la semaine dernière dans les colonnes de l'agence de presse catholique Zenit, nous renseigne : « Le geste de François, d'accorder aux

fidèles catholiques de recevoir valablement et licitement le sacrement de la réconciliation et de l'onction des malades de la part des évêques et des prêtres de la FSSPX au cours de l'Année Sainte de la Miséricorde, est clairement le signe de la volonté du Saint-Père de favoriser le chemin vers la reconnaissance canonique complète et stable. » **Le feu est donc au vert.**

Pourtant, les intérêts des uns et des autres sont aussi divergents qu'ils sont, pour certains, inavouables. Au sein de la Fraternité, si beaucoup espèrent la réconciliation, les ultras la redoutent et promettent une nouvelle scission. Regroupés au sein du mouvement baptisé la Résistance, ils se trouvent à la droite de la droite, autrement dit considèrent Mgr Fellay comme un dangereux moderniste. L'Eglise catholique, à sa base comme à la Curie romaine, est majoritairement hostile au retour de la brebis égarée. Car celle-ci refuse le minimum légal requis pour faire partie du club : la reconnaissance de l'autorité du pape et du Concile Vatican II. Les seuls à espérer le retour au bercail sont les catholiques traditionalistes, adeptes de la messe en latin, du catéchisme à l'ancienne et des dogmes défensifs contre toute ouverture.

Si tout ce petit monde bavarde, conjecture et manigance, il n'en est qu'un par qui la question puisse être tranchée : le pape. Avec ou sans concession de la part de la Fraternité, il peut décider en monarque absolu. Mais voit-on un pape considéré comme progressiste absolvant des intégristes ? Surprenant, mais envisageable. **L'abbé B.**(NDLR de LPL : il s'agit de l'abbé Claude Barthe), traditionaliste français, ne serait pas étonné que ce pape-là parvienne où le précédent a échoué : « On ne sait pas toujours où François veut aller. Il fonctionne au jugé et n'a pas d'intérêt pour les questions théologiques. Du coup, les divergences avec la Fraternité peuvent ne pas lui apparaître rédhibitoires. De plus, les médias l'aiment et lui pardonnent tout. Ce qui lui donne toute latitude pour faire ce qu'il veut. »

Une analyse partagée par un autre prêtre : « Le pape n'en fait qu'à sa tête, pour le meilleur et pour le pire. Il ne serait pas inutile parfois qu'il demande conseil. » François serait donc davantage inspiré que raisonnable. Cette conclusion est renforcée à la lecture de son livre, *Le nom de Dieu est Miséricorde* : « Les choses me viennent un peu d'elles-mêmes, ce sont les choses du Seigneur, dans le recueillement de la prière », écrit-il.

Quelles répercussions ?

Des considérations éthérées qui ne sont pas pour rassurer les tenants de la ligne dure. Lesquels prient pour que nulle inspiration divine ne vienne frapper le pape François à l'endroit de la Fraternité. « Cautionner des gens qui nient la liberté religieuse, dont certains sont antisémites ou entretiennent des liens avec l'extrême droite me paraît un geste délicat à opérer, estime un évêque. Peut-être pense-t-il que les réintégrer pourrait pousser à leur évolution. Mais j'en doute. »

Le prêtre, journaliste et écrivain **Albert Longchamp**, jésuite comme François, n'est pas pour autant dans le secret des dieux. Cependant, il craint que « le pape ne caresse l'espoir d'un pacte avec Ecône, même si cette option ne soulève pas l'enthousiasme chez les Jésuites ». Et le prêtre de se demander si le pape mesure bien les répercussions éventuelles d'une reconnaissance pour le Valais, alors même que ce mouvement fondamentaliste convainc de plus en plus de

fidèles.

Ce n'est pas le plus petit paradoxe : en poursuivant son obsession de ne pas être un pape de palais, François alimente ses intrigues, où soutanes et mitres avancent sans visages. Comme une manière de ressusciter Umberto Eco et son Nom de la Rose

Une épine dans le pied du Vatican

Lorsque la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, dont le siège est à [Menzingen](#) (Zoug), a été fondée en 1970, elle vise un objectif : se garder de tout modernisme et maintenir le rite tridentin (rite romain codifié lors du concile de Trente et employée jusqu'à la réforme liturgique entreprise par **Paul VI** à la fin des années 1960).

Dix-huit ans plus tard, c'est le schisme. Mgr Lefebvre désobéit en effet au pape Jean-Paul II en [ordonnant quatre évêques](#). Ils sont excommuniés. La société perd alors son statut canonique et ses prêtres exercent illégitimement. Certains, notamment en France et en Belgique, entretiennent des liens avec l'extrême droite.

En 2009, Benoît XVI lâche du lest et accepte les conditions posées par la Fraternité à l'ouverture d'un dialogue : il lève l'excommunication des évêques et [reconnaît plus largement qu'auparavant la célébration de la messe selon l'ancien rite](#). Mais pour que la Fraternité signe son retour à la pleine communion, elle doit reconnaître l'autorité du pape et du Concile Vatican II. Ce qu'elle se refuse toujours à faire. Malgré l'échec des pourparlers en 2012, le dialogue n'est pas rompu. Et manifestement, le pape François voudrait se débarrasser de cette épine de discorde dans le pied du Vatican.

Mais au sein de la Fraternité, ce n'est pas l'union sacrée non plus. Les membres de la Résistance notamment ne veulent pas entendre parler d'une réintégration à une « Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante », comme l'écrivait Mgr Lefebvre à l'époque. Cette aile-là serait ravie d'un échec. En revanche, selon les observateurs, tout porte à croire que Mgr Fellay ne dédaignerait pas une prélature personnelle.

Laure Lugon Zugravu, Journaliste enquêtrice à la rédaction de Genève

Sources : Le Temps.ch du 2 mars 2016

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/fraternite-saint-pie-x-vers-le-grand-pardon-2-mars-2016

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France